

CAS

Gouvernance des systèmes de santé

Économie, politiques et droit de la santé

Administré par Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique · Lausanne, ce programme est organisé en collaboration avec la Faculté de biologie et de médecine (FBM) et la Faculté des hautes études commerciales (HEC) de l'Université de Lausanne.

Complément idéal au CAS en Management de la santé et au CAS en Santé publique

Programme



Ce CAS s'inscrit dans le Master of Advanced Studies en Sciences et organisation de la santé (MAS-Santé). Il a pour but de fournir aux participant-e-s les outils permettant de

comprendre et analyser le fonctionnement des systèmes de santé sous l'angle économique et juridique, et de porter un regard critique sur les politiques de santé.

Objectifs



- ✓ **Décrire** les modèles d'organisation et de financement des systèmes de santé
- ✓ **Comprendre** les facteurs économiques sous-tendant le domaine de la santé; en particulier les incitations économiques
- ✓ **Comprendre** et mettre en application les règles juridiques dans le domaine sanitaire
- ✓ **Apprendre** à évaluer l'impact médical et économique des technologies, programmes et politiques de santé
- ✓ **Proposer** et évaluer des outils de régulation
- ✓ **Évaluer** les forces et les faiblesses des systèmes de santé et poser un regard critique sur les politiques de santé
- ✓ **Comprendre** comment se construisent les politiques de santé

Profil des participant-e-s



- ✓ Médecins, pharmacienn-e-s
- ✓ Gestionnaires des institutions de la santé, cadres des administrations fédérales et cantonales
- ✓ Economistes
- ✓ Autres professions du domaine de la santé

Cours

Les cours ont lieu 2-3 jours par semaine, hors vacances scolaires. *Sous réserve de modifications*



Janvier	30, 31	Avril	10, 11
Février	6, 7, 13, 14, 27, 28	Mai	1, 2, 7, 8, 9, 15, 16
Mars	6, 7, 13, 14, 20, 21, 27, 28	Juin	12, 13, 19, 27

**voir site internet*

Séance d'introduction | Fin janvier

Janvier à juin 2025

Modules obligatoires - 10 ECTS

**Organisation et financement des systèmes de santé
(4 ECTS)**

Joachim Marti

**Fondements économiques des systèmes de santé
(2 ECTS)**

Chantal Grandchamp

**Droit de la santé
(2 ECTS)**

Sabrina Burgat

**Droit des assurances sociales
(2 ECTS)**

Guy Longchamp

*Plusieurs modules optionnels sont à choisir
pour un minimum de 5 ECTS (voir ci-après)*

Modules optionnels internes au CAS

**L'assurance maladie en Suisse:
enjeux et opportunités (1 ECTS)**

Carlo de Pietro

**Santé digitale et impact du numérique sur
les systèmes de santé (1 ECTS)**

Marie-Annick Le Pogam

**Évaluation économique des interventions
et politiques de santé (2 ECTS)**

Joachim Marti et Christophe Pinget

**Décision politique en santé
(1 ECTS)**

Denis Porignon et Pierre Stadelmann

Modules optionnels externes au CAS

Introduction au logiciel R* (1 ECTS) - Valentin Rousson
et Michael Amiguet

Régression logistique (1 ECTS) - Patrick Taffé

**Recherche sur les services de santé: évaluation
et implémentation (1 ECTS)** - Isabelle Peytremann Bridevaux

Informations générales



Lieu

Biopôle Secteur Croisettes
Bâtiment Metio
Route de la Corniche 2
1066 Epalinges



Durée

5 mois



Coût

CHF 7'500



Informations et inscription

<https://bit.ly/30US0cA>



Langue

Français (anglais requis)



Matériel

Ordinateur portable requis



Internet

Connexion adéquate
pour visioconférence requis



Crédits

15 ECTS



Directeur académique

Prof. Joachim Marti



UNIL | Université de Lausanne

unisanté

Centre universitaire de médecine générale
et santé publique • Lausanne

Conditions d'admission

Toutes les admissions se font sur dossier soumis à l'appréciation du Comité directeur du programme. Pour être admis-e à suivre les études menant au certificat, les candidat-e-s doivent être titulaires:

- d'une licence, d'un bachelor ou d'un master d'une université suisse ou étrangère, ou
- d'un diplôme, d'un bachelor ou d'un master d'une Haute Ecole Spécialisée (HES), ou
- d'un diplôme professionnel, ou
- d'un autre titre jugé équivalent par le Comité directeur, et
- qui peuvent témoigner d'une expérience professionnelle d'un minimum de trois ans dans le domaine de la santé ou un autre domaine jugé pertinent.

Le Comité directeur se réserve le droit **d'accepter exceptionnellement** la candidature de personnes qui ont une expérience d'au moins cinq ans dans une position à responsabilité mais qui ne répondent pas aux exigences stipulées ci-dessus.

Contact

Magali Gaget
Unisanté

Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Lausanne
Unité Formation continue
Direction des ressources humaines (DRH)
Route de Berne 113, 1010 Lausanne
021 314 05 58
magali.gaget@unisante.ch
formations.sante@unisante.ch
www.unisante.ch



SSPH+
SWISS SCHOOL OF
PUBLIC HEALTH